

Climat

Papier de position Jeunes Vert·e·x·s Suisse, Août 2024

Table des matières

Table des matières	1
Crise climatique	2
État du réchauffement	2
Causes de la crise climatique	2
Conséquences de la crise	2
Conséquences en Suisse	5
Justice climatique	6
Qui est touché·e·x par les conséquences de la crise climatique?	6
Qui est à l'origine de la crise climatique?	7
Qu'est-ce que ça signifie?	9
Politique Climatique	10
Où nous en sommes	10
Politique climatique actuelle	10
Ce dont on a besoin	13
Mesures contre le réchauffement climatique	14
Mesures globales	14
Mobilité et aménagement du territoire	15
Energie, bâtiment et industrie	15
Alimentation et agriculture	16
Place financière et commerce de matières premières	16
Mesures de captage et de stockage du CO2	17
Financement des mesures contre le réchauffement climatique	17
Gestion des conséquences de la crise climatique	18
Mesures d'adaptation en Suisse	18
Mesures d'adaptation internationales	19
Fuite et migration	19
Sources	21
Table des figures	24



Crise climatique

État du réchauffement

Depuis que les **combustibles fossiles** ont commencé à être utilisés comme source d'énergie il y a environ 150 ans, le climat de la Terre s'est réchauffé à une vitesse sans précédent. Entre 1850 et 2019, en tout, 2400 gigatonnes de CO₂ ont été émises. Cela a mené à une concentration de CO₂ dans l'atmosphère se chiffrant à plus de 410 ppm¹, il s'agit de la valeur la plus élevée depuis au moins 2 millions d'années d'Histoire de la Terre (IPCC 2023). Avec ces **émissions de gaz à effet de serre**, on assiste à une **augmentation de la température** moyenne globale de 1,1°C depuis l'industrialisation (2011-2020 en comparaison avec 1850-1900) (IPCC 2023). Chaque mois, du mois de juin 2023 jusqu'au mois de mai 2024, a été le mois le plus chaud depuis le début des mesures. Cette dernière année a été plus chaude d'1,63°C par rapport à la moyenne préindustrielle (Copernicus 2024b). Avec une moyenne de 17,16°C, le 22 juillet 2024 fut le jour le plus chaud depuis le début des mesures (Copernicus 2024a).

Causes de la crise climatique

Les **émissions de gaz à effet de serre naturelles** ont été massivement renforcées par l'activité humaine. Environ $\frac{2}{3}$ des émissions de gaz à effet de serre globales émanent de l'utilisation des combustibles fossiles, comme le charbon, le pétrole et le gaz. Les émissions de méthane proviennent des flatulences des ruminants, des décharges de déchets et de la production de gaz naturel et contribuent à 16% de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre. Le carbone stocké dans la biomasse est libéré quand les forêts sont défrichées, que les tourbières sont asséchées, que les sols s'érodent et que le permafrost dégèle. Ce carbone s'échappe sous forme de CO₂ et de méthane et cause 10% des émissions. Environ 6% des émissions se manifestent car le carbone stocké dans la roche est libéré sous forme de CO₂ par la production du ciment, et, parce que les sols surfertilisés émettent aussi du protoxyde d'azote. Environ 2% de la crise climatique sont à attribuer aux gaz synthétiques et au chlorofluorocarbone (CFC), ces derniers étant pourtant fortement restreints par le Protocole de Montréal pour leurs effets dommageables sur la couche d'ozone (Hänggi 2018).

Conséquences de la crise

Le réchauffement climatique a de nombreuses conséquences dévastatrices sur la Terre pour les écosystèmes, les animaux et les humains. Parmi celles-ci, on peut citer :

- Les **vagues de chaleur** deviennent plus fréquentes et plus intenses, leurs températures maximales et leur durée augmentent. De même, la fréquence des nuits tropicales augmente. La santé des animaux, des plantes et des êtres humains en pâtit.
- Le **jet-stream**² ralentit, ce qui rend les situations météorologiques plus stables, c'est-à-dire qu'il reste sec et chaud ou humide et froid pendant de longues périodes.

¹ppm est l'acronyme de partie par million et signifie que dans l'atmosphère, sur 1'000'000 de molécules, il y a en moyenne 410 molécules de CO₂.

² Ce sont de forts vents d'ouest qui s'étendent comme une bande autour de la terre entière.



- Les **océans** absorbent le CO₂ et s'acidifient, ce qui entraîne la mort des coraux. Comme l'eau se dilate en se réchauffant, le niveau de la mer augmente, ce qui entraîne des inondations et des pertes de terres sur les côtes. Davantage d'eau s'évapore, les fortes précipitations et les cyclones tropicaux augmentent. Comme c'est surtout la couche supérieure de l'eau qui se réchauffe, les systèmes de circulation sont déséquilibrés ; le Gulf Stream, par exemple, va s'effondrer et modifier radicalement le climat du nord-ouest de l'Europe. L'eau plus chaude accélère également la fonte de la glace de mer dans les régions polaires.
- Les **calottes glaciaires** du Groenland et de l'Antarctique sont en train de fondre. Cela entraîne différentes rétroactions (voir ci-dessous), comme la perte d'altitude. Les deux calottes glaciaires constituent donc des points de basculement et fondront presque entièrement entre 2 °C et 3 °C de réchauffement, ce qui entraînera une hausse du niveau des mers pouvant atteindre 60 mètres (IPCC/GIEC 2023). En montagne, les glaciers fondent, ce qui menace dans certaines régions l'approvisionnement en eau, les infrastructures et la production d'électricité.
- Le **permafrost** est en train de fondre. Dans les régions concernées, les infrastructures humaines sont menacées. De plus, la fonte libère de grandes quantités de carbone et de méthane, ce qui renforce encore le réchauffement climatique.
- La **répartition des précipitations** change parce que l'air plus chaud peut absorber plus d'eau jusqu'à ce qu'il soit saturé. Les périodes de sécheresse se prolongent et, dans certaines régions, le risque de sécheresse, d'incendie de forêt ou de désertification augmente. Parallèlement, les fortes précipitations s'intensifient, entraînant des inondations qui n'auraient pas été possibles auparavant. Dans de nombreux endroits, cela pose un problème majeur pour l'agriculture et l'approvisionnement en eau.

La crise climatique a également des répercussions sur les sols, les forêts et de nombreux autres systèmes terrestres. De nombreuses espèces s'éteignent ou ont déjà disparu, des maladies se propagent et de nombreuses personnes perdront leurs moyens de subsistance. Les changements sont rapides, profonds et souvent irréversibles. Différentes **rétroactions** se produisent : par exemple, lorsque la glace de mer fond et qu'une surface qui était auparavant recouverte de glace claire et de neige se transforme en eau, la surface désormais plus sombre se réchauffe davantage en raison de **l'effet albédo**, car les surfaces réfléchissent différemment le rayonnement solaire. C'est le même effet qui fait qu'un t-shirt noir se réchauffe plus qu'un t-shirt blanc en été.

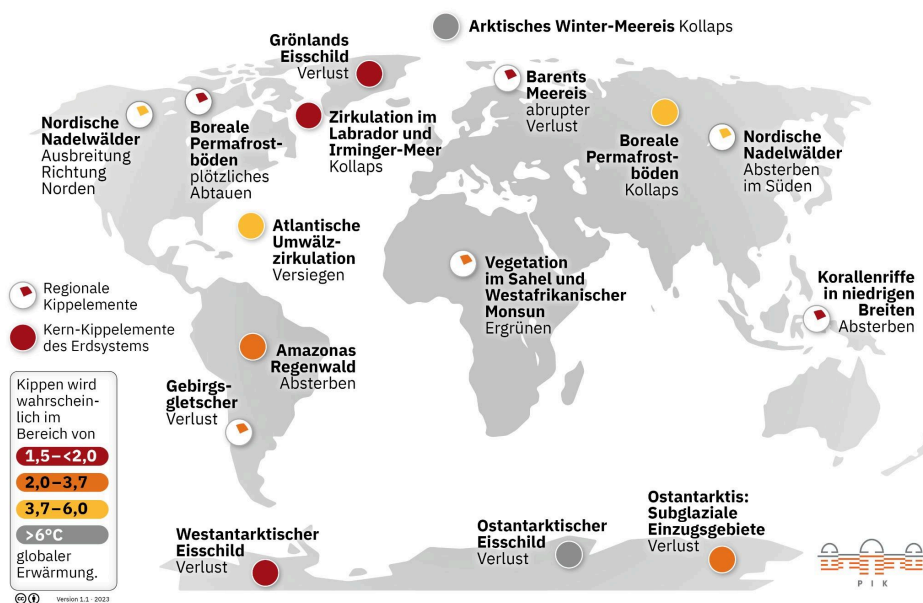


Figure 1 : Eléments de basculement dans le système climatique

En raison de ces rétroactions, il existe différents **éléments de basculement** dans le système climatique. À partir d'un certain réchauffement, ces éléments de basculement changent radicalement, d'où le nom de **point de basculement** ou **Tipping Point** en anglais. Une fois le point de basculement dépassé, le changement est irréversible : même si le réchauffement diminue, l'élément de basculement reste dans son nouvel état. Un élément de basculement est comme une boîte que l'on pousse sur une table en direction du bord. Au début, la poussée provoque toujours le même changement, mais à partir d'un certain point, une petite poussée fait tomber la caisse de la table. Parmi les éléments de basculement, on trouve notamment le pergélisol, le mouvement de circulation de l'Atlantique Nord (dont fait partie le Gulf Stream), la forêt tropicale amazonienne et les calottes glaciaires de l'Antarctique occidentale et du Groenland. Si, par exemple, les points de basculement sont dépassés pour les calottes glaciaires, elles fondent complètement et de manière incontrôlable et le niveau des mers augmente fortement. Certains éléments de basculement basculent déjà à partir d'un réchauffement compris entre 1,5°C et 2°C (PIK 2023).



Conséquences en Suisse

Aujourd'hui, les températures en Suisse sont en moyenne plus élevées de **2,8°C** que la moyenne enregistrée entre 1871 et 1900. La Suisse se réchauffe donc plus que la moyenne, car en principe, les terres émergées de la planète se réchauffent plus vite que les océans. Les **glaciers** des Alpes ont perdu environ 65% de leur volume depuis 1850 (MétéoSuisse, 2024).

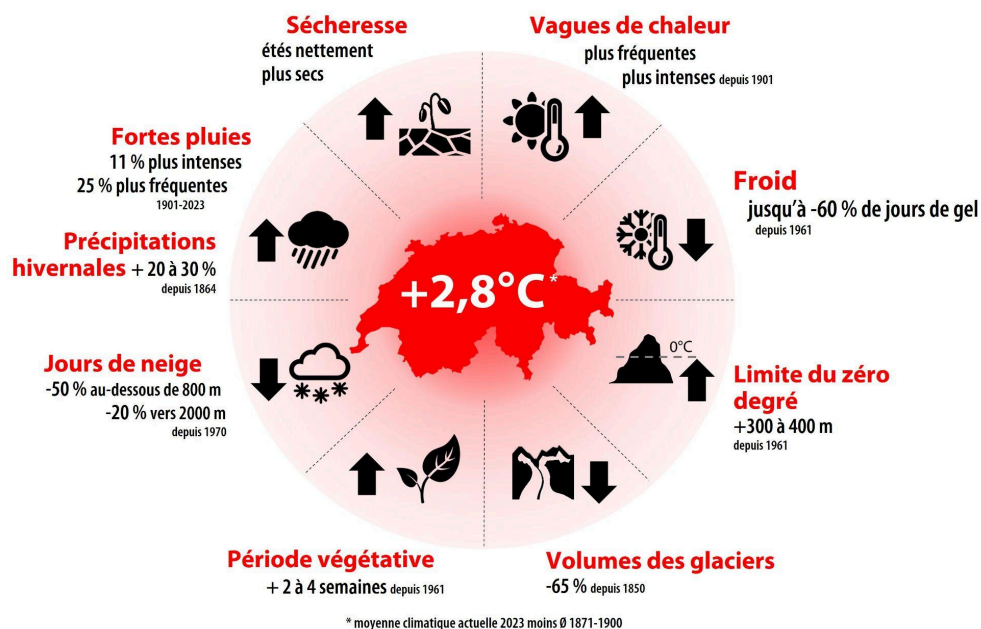


Figure 2 : Changements en Suisse dus à la crise climatique

Les scénarios climatiques de la Confédération prévoient les conséquences de la crise climatique en Suisse en 2060 (NCCS, 2018). Des changements importants sont ainsi identifiés, notamment dans quatre domaines :

- **Étés secs** : jusqu'à 25% de précipitations en moins et des températures jusqu'à 4,5°C plus élevées.
- **Précipitations violentes** : fortes précipitations plus fréquentes et plus intenses.
- **Davantage de jours de canicule** : les températures extrêmes augmentent encore plus que les températures moyennes, jusqu'à 5,5°C. Les vagues de chaleur deviennent plus fréquentes.
- **Des hivers pauvres en neige** : de la pluie au lieu de la neige, une nouvelle montée de l'isotherme zéro degré, de 850 m aujourd'hui à 1500 m d'ici à 2060.

Les fortes précipitations isolées et les longues périodes de sécheresse qui les séparent sont un problème pour l'agriculture, le manque de neige en hiver nuit par exemple au tourisme et à l'énergie hydraulique. Outre les effets directs de la crise climatique, la Suisse est bien entendu également touchée par les conséquences à l'étranger, par exemple, lorsque les importations s'effondrent, que les conflits s'intensifient et que des millions de personnes doivent fuir leur pays.



Justice climatique

Qui est touché·e·x par les conséquences de la crise climatique?

La crise climatique met en péril les bases existentielles de l'humanité. Pourtant, tous les êtres humains ne sont pas touchés de la même manière par ces conséquences, et ce, aujourd'hui comme à l'avenir. Comme beaucoup d'autres crises, la crise climatique renforce les **inégalités structurelles existantes** - à l'échelle mondiale comme au sein d'une société. Dans le contexte de la crise climatique, on utilise le terme **MAPA** (most affected people and areas). Le fait d'être affecté·e·x par les conséquences de la crise climatique se recoupe avec le racisme, le sexisme, le validisme, les différences de classe et de nombreuses autres formes de discrimination. C'est pourquoi il est important d'adopter une **perspective intersectionnelle** et de tenir compte des discriminations multiples lors de la réflexion sur la crise climatique.

De **nombreux pays du Sud global** disposent de moins de ressources financières pour se protéger des conséquences de la crise climatique telles que les fortes chaleurs, la sécheresse, la désertification, les inondations ou l'augmentation du nombre de cyclones. Ce manque de moyens, ainsi que les conflits et l'instabilité des systèmes politiques, sont directement liés à l'exploitation continue des pays du Nord qui dure depuis des siècles.

Même **au sein d'une société** ou d'un pays, tous les groupes de population ne sont pas égaux en termes de vulnérabilité. Des facteurs tels que les droits politiques, le statut social, le revenu, le réseau social et d'autres privilèges sont décisifs pour déterminer la capacité d'une personne à se protéger pendant une catastrophe et sa résilience face aux changements. Les personnes disposant de peu de moyens financiers ne peuvent pas s'offrir la climatisation et ont tendance à vivre dans des endroits où il fait particulièrement chaud, ou bien où le risque d'inondation est particulièrement élevé. Les personnes qui ne comprennent pas la langue du pays ratent les alertes d'intempéries. Celles qui sont isolées socialement et qui n'ont pas de sécurité sociale perdent leurs moyens de subsistance en cas de catastrophe et ne peuvent pas se payer de soins de santé. Les personnes issues de groupes de population défavorisés sont donc davantage touchées par la crise climatique.

Les inégalités de genre en sont un exemple : ce sont surtout les femmes³ du Sud global qui souffrent le plus de la crise climatique. Les pertes de récoltes touchent majoritairement les femmes, car elles représentent 70% des personnes travaillant dans l'agriculture et sont souvent autosuffisantes (Fao, 2023). Elles possèdent peu de terres et de capitaux et sont donc moins bien protégées. Lorsque les sécheresses aggravent la pauvreté, les premières victimes sont les filles, souvent mariées de force et dont l'accès à la nourriture et à l'éducation est limité. Les femmes meurent également plus souvent lors de catastrophes naturelles : après un tsunami en 2004 dans l'océan Indien, Oxfam a constaté 4 fois plus de morts féminines que masculines (SPIEGEL 2005).

³ Les statistiques n'étudient que deux genres.



Cela s'explique par le fait que les femmes sont fondamentalement désavantagées dans la société: les systèmes d'alerte ne les atteignent pas, elles n'apprennent pas à nager et elles doivent souvent s'occuper de leurs proches dans les situations d'urgence. En Europe aussi, lors de la canicule de l'été 2003 par exemple, plus de femmes que d'hommes sont mortes, là aussi parce qu'elles ont pris en charge d'autres personnes dans la situation d'urgence.

En outre, les **personnes en situation de handicap** sont également plus fortement touchées par la crise climatique en raison des discriminations structurelles (Schmidt 2023). Elles sont ainsi exclues de nombreux processus de décision politique et sont généralement absentes des recherches sur les conséquences de la crise climatique sur la société (Schöne 2021). Cette exclusion se poursuit également dans les plans d'évacuation et d'urgence, où elles ne sont souvent pas prises en compte. Par exemple, l'accessibilité des systèmes d'alerte (par la langue des signes) ou des équipements adaptés lors des opérations de sauvetage et dans les abris d'urgence font défaut (Schmidt 2023). En outre, selon le type de handicap, elles souffrent particulièrement des vagues de chaleur, du manque d'eau et d'autres risques sanitaires aggravés par le changement climatique. L'asthme allergique dû à l'augmentation de la quantité de pollen en est un exemple, et le stress psychologique lié à la crise climatique peut encore aggraver leur situation (Schöne 2021). Enfin, elles sont également plus exposées au risque d'être déplacés par des phénomènes météorologiques extrêmes. Les personnes qui peuvent ou non déménager dépendent clairement des ressources disponibles. Souvent, elles se voient donc contraintes de rester, sans réseaux de soutien, sans travail ou sans services sanitaires (De Silva-Schmidt o. J.).

Enfin, la crise climatique touche particulièrement les personnes qui vivront sur terre dans 20, 50 ou 100 ans, si les conséquences continuent à s'aggraver. Cela concerne **les enfants et les jeunes**, mais aussi **les générations futures**, qui n'ont pas encore contribué à la crise climatique au cours de leur vie et qui n'ont généralement pas de pouvoir de décision politique, ou seulement un pouvoir très limité. La crise climatique est donc dans son essence aussi une **question d'équité intergénérationnelle**.

Qui est à l'origine de la crise climatique?

Il existe toujours une tendance à rendre l'humanité entière responsable de la crise climatique en tant que groupe homogène. Mais cela ne correspond pas à la réalité, car tout comme le fait d'être touché par les conséquences de la crise climatique, le fait d'en être responsable est également réparti de manière très inégale et dépend des **inégalités sociales** et des **structures de pouvoir** patriarcales, de classe et capitalistes.

Ce sont, en premier lieu, les **grandes entreprises** qui sont les principales responsables de la crise climatique : entre 2016 et 2022, seules 57 entreprises dans le monde étaient responsables de 80% de toutes les émissions de CO₂. Parmi ces 57, le groupe suisse Glencore occupe la 22ème place et a généré 0,82% de toutes les émissions mondiales de CO₂ (CarbonMajors, 2024). Ce type d'entreprises, particulièrement nuisibles pour le climat, ont systématiquement exploité humains



et environnement, pendant des décennies, et ont réalisé des bénéfices gigantesques aux dépens de la collectivité, tout en étant conscientes des dommages qu'elles causent. Elles exercent en plus de cela une grande influence sur la politique et empêchent de manière ciblée les mesures de protection du climat.

La crise climatique est née dans un **contexte historique**. Elle est le produit de l'injustice et perpétue les abus comme l'exploitation d'êtres humains et le pillage des ressources, en particulier du Sud global par les pays du Nord. Le racisme que subit le Sud global n'est pas nouveau, mais s'inscrit dans une histoire centenaire de **colonialisme** et d'exploitation des matières premières et des êtres humains, que la crise climatique ne fait qu'aggraver. Il s'agit d'une **dette écologique** : en termes d'émissions, les pays les plus riches du Nord sont endettés auprès des pays les plus pauvres, dont l'impact environnemental était et reste bien moindre. Les pays occidentaux étaient responsables, dans le passé, de plus de la moitié de toutes les émissions de gaz à effet de serre, alors qu'ils représentaient les $\frac{1}{8}$ de la population mondiale (Ritchie, 2019).

Au niveau individuel, les différences sont également énormes : les **10 % les plus riches de la population mondiale** ont généré **50 % des émissions mondiales** depuis 1990 (Kowalzig et al., 2023). Les personnes à haut revenu peuvent se permettre de prendre souvent l'avion, de manger beaucoup de viande, d'utiliser n'importe quelle source d'énergie et de laisser libre cours à leur frénésie de consommation à grande échelle. Il est donc logique que leur impact sur l'environnement soit plus important que celui de la majorité de la population.

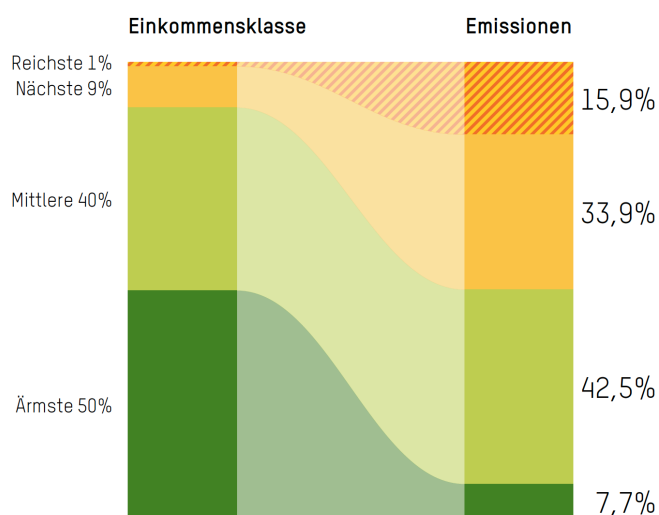


Figure 3 : Catégories de revenus et part des émissions mondiales

Le **genre** aussi joue un rôle dans les émissions de CO₂ (Kowalzig et al., 2023). Dans notre société, de nombreux comportements nuisibles au climat, comme conduire une voiture ou manger de la viande, sont valorisés par la socialisation masculine. De plus, ces personnes bénéficient souvent de plus de moyens financiers et portent donc une plus grande responsabilité dans la crise climatique.



Qu'est-ce que ça signifie?

Les personnes qui contribuent le moins à la crise climatique sont celles qui souffrent tendanciellement le plus de ses conséquences. Il faut tenir compte de cet élément lorsqu'on discute de qui porte quelle **responsabilité** et qui doit **financer** la protection du climat. C'est pour ça que les **grandes entreprises** et les **personnes les plus riches** doivent payer les dommages qu'elles ont causés. Le **Nord** a également une responsabilité décisive par rapport au Sud global dans la lutte contre la crise climatique. Cette responsabilité doit se manifester dans le financement de la protection du climat et de réparations. Le fait de ne pas encore être menacé·e·x existentiellement par la crise climatique et de pouvoir en dissimuler les conséquences est un **privilège**. Dans une telle position, nier la crise climatique et la nécessité de prendre des mesures pour la combattre ou se réfugier dans le désespoir est un luxe que de nombreuses personnes dans le monde ne peuvent pas se permettre.

Aujourd'hui, les **postes de décision** en politique et dans les entreprises sont occupés principalement par les personnes qui contribuent largement à la crise climatique. Dans certains cas, ces personnes tirent même des bénéfices de la crise climatique, mais ne sont guère concernées par ses conséquences. Cela doit changer pour que la crise climatique puisse être combattue efficacement.



Politique Climatique

Où nous en sommes

On sait, depuis la fin du 19^{ème} siècle, que le CO₂ présent dans l'atmosphère renforce l'effet de serre, et depuis les années 1960-1970 que le climat de la planète se réchauffe (DKK o. J.). En 1986, le conseil fédéral répondait à une interpellation sur l'augmentation des émissions de CO₂ dans l'atmosphère qu'il sera nécessaire de réduire l'utilisation des combustibles fossiles et de développer les transports publics (Bulletin officiel de l'assemblée fédérale 1986). La première conférence mondiale sur le climat eu lieu en 1995 et, avec le **protocole de Kyoto** en 1997, les pays industrialisés se mettaient d'accord pour réduire leurs émissions. Lors de la COP21, **à Paris, en 2015**, 196 pays se mettaient d'accord pour limiter le réchauffement global de la planète à 1,5°C ou dans tous les cas à le limiter en dessous de la barre des 2°C (Europaparlament o. J.).

L'ampleur du réchauffement dépend de la concentration des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère, et donc de combien de GES sont émis globalement. À partir de cela, il est possible de déterminer des **Budgets Carbone** qui nous indiquent combien de GES il est encore possible d'émettre pour avoir une certaine chance de rester en dessous d'une limite de réchauffement. Les Budgets actuels montrent que nous devons impérativement atteindre le but de zéro émission nette et non pas seulement diminuer nos émissions. L'accumulation des GES dans l'atmosphère fait qu'il est seulement possible de réduire la concentration des GES dans l'atmosphère lorsque les émissions mondiales deviennent nulles. Le budget carbone restant est comparable à un seau dans lequel une certaine quantité d'eau est versée chaque année. Si, dès les premières années, nous y versons nettement moins d'eau, nous avons plus de temps avant que le seau soit plein et risque de déborder.

Le budget CO₂ nous offrant 67% de chance de limiter le réchauffement à 1,5 °C était de 400 gigatonnes de CO₂ au début de 2020. Réparti par personne à l'échelle mondiale, cela représente un budget d'environ 400 mégatonnes de CO₂ pour la Suisse. Avec nos émissions actuelles, ce budget sera épuisé d'ici 2030 (Carbon Budget Calculator 2024). Le temps continue de s'écouler et aucune ou peu de mesures sont prises. Pourtant, "les décisions et les mesures prises durant cette décennie auront un impact maintenant et pour des milliers d'années", écrit le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC 2023).

Politique climatique actuelle

Le 9 avril 2024, **la Cour européenne des droits de l'homme** rendait un jugement historique en faveur des **aînés pour le climat**, en expliquant que la politique climatique suisse est insuffisante et enfreint les droits humains, car la crise climatique menace la santé de la population, en particulier celle des femmes âgées. Les réactions à ce jugement en Suisse ont été choquantes et décevantes : au lieu de traiter le jugement avec objectivité et en se basant sur la science, les deux chambres du parlement ont déclaré qu'elles ignoraient l'arrêt (Schweizer Parlament 2024a und Schweizer Parlament 2024b).



En juin 2023, près de 60 % des votant·e·x·s ont approuvé la **loi sur la protection du climat**. Celle-ci a permis d'inscrire l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050 dans la loi, avec des objectifs intermédiaires, et de débloquer 1,2 milliard de francs pour la rénovation énergétique des bâtiments et le remplacement des chauffages à énergies fossiles. Même si le zéro émission nette d'ici 2050 ne permet pas d'atteindre l'objectif des 1,5 °C, ce vote reste une victoire importante pour le mouvement climatique en Suisse. Le Conseil fédéral et le parlement doivent maintenant prendre d'autres mesures basées sur cette loi déterminante. Après le rejet de la **loi sur le CO₂** en juin 2021, le parlement a adopté une nouvelle loi au printemps 2024. Celle-ci n'a pas d'objectifs de réduction des émissions nationales d'ici 2030, le secteur financier n'y est pas mentionné, et les mesures en matière de mobilité sont extrêmement faibles (Schweizer Parlament 2024c). La Suisse continue donc de compter sur l'achat de certificats à l'étranger pour compenser ses émissions. Ce n'est pas une solution à long terme, puisque la Suisse doit atteindre le zéro émission nette le plus rapidement possible.

Depuis 2008, la Suisse applique une **taxe d'incitation** sur les combustibles fossiles. Les 2/3 des recettes sont redistribués de manière égale aux citoyen·ne·x·s et aux entreprises, ce qui profite aux personnes et entreprises qui émettent moins de CO₂. Le tiers restant est investi dans les bâtiments, afin de financer les rénovations et le remplacement des chauffages. La taxe actuelle est de 120 francs par tonne de CO₂ (BAFU 2020a). Cependant, la taxe sur le CO₂ ne s'applique qu'aux combustibles comme le mazout, et non aux carburants comme l'essence, excluant ainsi le secteur des transports (Tiefenbacher 2022). De plus, les entreprises gourmandes en combustibles fossiles peuvent **être exemptées de la taxe sur le CO₂** si elles s'engagent à réduire une partie de leurs émissions (BAFU 2020a), ce qui affaiblit clairement cette taxe efficace. En 2020, ces entreprises ont ainsi économisé plus de 150 millions de francs (Tiefenbacher 2022). C'est ainsi que l'on vide de sa substance un outil qui devrait être efficace.

Les biens et services nuisibles au climat sont aujourd'hui beaucoup trop bon marché, car les coûts liés aux effets de la crise climatique sont externalisés et supportés par la collectivité. Ces coûts externes sont toutefois en partie internalisés par la taxe sur le CO₂, rendant ainsi cette taxe fondamentalement sociale, si elle est redistribuée par tête. En effet, les personnes à faible revenu, qui émettent en moyenne moins de CO₂, reçoivent plus d'argent en retour que ce qu'elles ont payé pour cette taxe. Cependant, des mesures d'accompagnement sont nécessaires dans divers domaines pour éviter que, par exemple, les propriétaires ne répercutent les coûts d'une rénovation sur les locataires.

Les entreprises qui font partie du **Système d'échange de quotas d'émission (SEQE)** ne paient pas non plus de taxe sur le CO₂ en Suisse; elles doivent simplement remettre des **droits d'émission** à l'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV). La quantité totale de droits d'émission est limitée, mais peut être échangée librement entre les entreprises dans le cadre du SEQE (BAFU 2020b). Des entreprises très polluantes comme Holcim, BASF, La Roche et Lonza font partie du SEQE (Tiefenbacher 2024). Des recherches menées par le magazine en ligne « das Lamm » montrent



comment ce système est un échec et comment ces entreprises profitent du commerce des émissions : pour une tonne de CO₂, les entreprises du SEQE ne paient que 50 francs, au lieu des 120 francs de taxe sur le CO₂. De cette manière, ces entreprises ont déjà économisé plus de trois milliards de francs en taxes. De plus, la Confédération a redistribué jusqu'à 95 % des droits d'émission entre 2013 et 2020. De nombreuses entreprises ont donc reçu plus de droits d'émission qu'elles n'en avaient besoin pour couvrir leurs propres émissions. Ces droits excédentaires ont une valeur totale de 361 millions de francs et peuvent être revendus par les entreprises (Tiefenbacher et Mondgenast 2023). En outre, les entreprises du SEQE reçoivent également de l'argent provenant de la redistribution de la taxe sur le CO₂, alors qu'elles ne paient même pas cette taxe (Tiefenbacher 2024).

Le **Système d'échange de quotas d'émission et la taxe sur le CO₂** devraient donc être beaucoup plus stricts et transparents qu'aujourd'hui pour être efficaces. Ce système a toutefois un problème structurel et l'OFEV le mentionne lui-même : « Les émissions sont réduites là où les coûts sont faibles » (BAFU 2020b). Le fait de réduire les émissions là où c'est peu coûteux ne suffit clairement pas pour atteindre zéro émission dans un délai très court. Les systèmes dans lesquels la transition est la plus difficile et la plus coûteuse sont ceux qui ont le plus besoin d'être transformés. C'est pourquoi la taxe sur le CO₂ et le système d'échange de quotas d'émission ne peuvent pas à eux seuls résoudre la crise climatique.

Nous exigeons :

- Que la taxe sur le CO₂ soit étendue à tous les GES nationaux et aux GES importés, et que le montant de la taxe par tonne de CO₂ soit ajusté en fonction du budget carbone restant.
- Que la taxe sur le CO₂ soit largement redistribuée par tête à la population et que le reste soit utilisé pour la protection du climat et les mesures d'adaptation.
- Que le SEQE soit supprimé, que toutes les entreprises soient soumises à la taxe suisse sur le CO₂, et qu'elles ne puissent plus se soustraire à cette obligation à l'aide d'objectifs de réduction d'émissions.
- Que la Confédération ne distribue plus aucun droit d'émission tant que le SEQE existe, que les entreprises du SEQE restituent les droits accumulés et ne reçoivent plus un centime de la redistribution de la taxe sur le CO₂.



Ce dont on a besoin

Les **limites planétaires** définissent une marge de manœuvre sûre pour l'humanité. Elles indiquent, pour neuf domaines différents, la charge environnementale que la Terre peut absorber avant que les écosystèmes ne basculent et que les changements ne deviennent incontrôlables et dangereux. Ce concept vient des scientifiques du Stockholm Resilience Center, qui ont défini, en 2009, les premières limites planétaires. Le changement climatique est l'une de ces limites, les autres étant, par exemple, la diminution de l'ozone dans la stratosphère, l'acidification des océans, les cycles de l'azote et du phosphore et la perte de biodiversité. La crise climatique ne peut ainsi être combattue qu'en prenant en compte toutes les autres crises environnementales, la protection de l'environnement ne s'arrêtant pas au climat seulement.

Le climat et les autres systèmes écologiques fonctionnent selon des lois naturelles immuables, alors que les systèmes construits par l'homme peuvent s'adapter. Mettre en balance la protection de l'environnement et la croissance économique comme un équilibre entre plusieurs piliers, comme le suggère la présentation de la durabilité, est donc trompeur. C'est pour ouvrir le débat à ce sujet que les Jeunes Vert·e·x·s ont lancé, en 2021, **l'initiative pour la responsabilité environnementale**. Cette initiative demande que la Suisse réduise son impact sur l'environnement de manière à ne plus dépasser les limites planétaires. Ces limites doivent constituer le cadre de l'économie : la Suisse doit produire et importer de manière à ne consommer que les ressources et à ne libérer que les substances nocives que notre environnement peut supporter. L'initiative doit être mise en œuvre de manière socialement responsable et au plus tard dix ans après son acceptation.

Le système économique actuel est basé sur les énergies fossiles et la croissance infinie. Les crises climatiques et autres crises environnementales que ce système a déclenchées menacent déjà les bases de la vie sur notre planète. Les mesures nécessaires sont donc nombreuses, variées et conséquentes. Le système capitaliste et sa **dépendance à la croissance** doivent être vaincus.⁴ Nous avons besoin d'un **changement de système** fondamental dans la manière dont nous produisons, consommons, voyageons, commerçons, travaillons, mangeons et vivons ensemble. Les revenus et les ressources doivent être répartis plus équitablement, en libérant les gens du travail inutile et en investissant dans les biens publics dont les gens ont réellement besoin. Un tel changement nécessite des mesures politiques radicales, car les décisions volontaires ne permettent d'éviter en Suisse que tout juste 20% des émissions (Roher 2021).

⁴ voir aussi le papier de position des Jeunes Vert·e·x·s [pour une économie post-capitaliste](#)



Mesures contre le réchauffement climatique

Parmi les **émissions de gaz à effet de serre** causées par la consommation en Suisse, environ 30% sont produites dans le pays, les 70% restants étant importés de l'étranger sous forme **d'émissions grises** (Klima-Allianz Schweiz 2016). Les transports sont à l'origine d'un peu plus de 30% des émissions nationales, les bâtiments d'environ 25% par le chauffage et la production d'eau chaude à partir de combustibles fossiles, et l'industrie par la production d'électricité et de chaleur, les raffineries et les déchets. Environ 15% des émissions nationales proviennent de l'agriculture (OFEV 2024).

De nombreuses **mesures de protection du climat** ont des **effets secondaires positifs** sur le renforcement des droits humains et la lutte contre d'autres crises environnementales, mais aussi sur la santé et la qualité de vie de la population. La sortie des énergies fossiles implique également une indépendance vis-à-vis de pays autocratiques comme la Russie ou l'Arabie saoudite. Les modes de production locaux et équitables permettent d'économiser des voies de transport et peuvent en même temps mettre fin au système d'exploitation global. Un mode de vie respectueux du climat, sans surconsommation et avec des horaires de travail plus courts, réduit le stress et permet à de nombreuses personnes d'avoir plus de temps libre. Manger moins de viande et faire plus de vélo est plus sain, le changement de mobilité évite non seulement les émissions de CO₂, mais aussi le bruit et les particules fines, et les rues libres laisseraient la place à des cafés, des potagers surélevés et des enfants qui jouent. Le changement vers un avenir climatiquement neutre peut en même temps permettre une vie plus saine et plus agréable.

Mesures globales

Nous demandons:

- que la Suisse s'engage de manière conséquente au niveau international en faveur de la limite de 1,5°C et de l'Accord de Paris sur le climat
- que la Confédération fixe un budget de gaz à effet de serre compatible avec 1,5°C pour la Suisse
- que la Confédération informe la population à intervalles réguliers sur le budget restant
- que les limites planétaires constituent le cadre de l'économie
- le démantèlement des secteurs économiques nuisibles au climat dans le sens d'une décroissance verte
- des aides et un accès simplifié à la reconversion pour les travailleur·euse·x·s des secteurs concernés
- un financement de l'État social indépendant de la croissance économique
- l'abandon du PIB comme indicateur économique au profit d'indicateurs environnementaux, sociaux et de bien-être
- une évaluation de l'impact climatique pour tous les projets politiques et les nouvelles lois
- l'interdiction de publicité pour les produits et services nuisibles au climat
- une réduction générale du temps de travail avec compensation salariale intégrale pour les bas revenus



Mobilité et aménagement du territoire

Nous demandons:

- la gratuité des transports publics locaux
- la réintroduction et le développement des trains de nuit par les CFF
- le développement de voies piétonnes et cyclables sûres, ainsi que de places de stationnement pour vélos et de stations de recharge pour vélos électriques
- la suppression des barrières
- des villes sans voitures
- des mesures pour encourager les systèmes de covoiturage
- le soutien à l'électrification des transports commerciaux
- un aménagement du territoire qui vise des trajets courts et un bon approvisionnement local, y compris dans les zones rurales
- l'interdiction de vente et d'importation de voitures à moteur thermique
- l'arrêt de toute construction de routes fédérales et d'élargissement des autoroutes
- la réduction des vitesses maximales pour le trafic individuel motorisé et la limitation générale à 30 km/h dans les localités
- l'interdiction des vols à courte distance et l'abandon de toutes les subventions et de tous les avantages fiscaux pour l'aviation
- l'interdiction des jets privés
- un contingent de vols qui détermine le nombre de vols autorisés par personne

Energie, bâtiment et industrie

Nous demandons:

- la sortie du nucléaire
- 100% d'énergies renouvelables grâce à un développement de l'éolien et à l'obligation d'installer des panneaux solaires sur toutes les surfaces appropriées des constructions
- une politique tarifaire progressive pour la consommation d'électricité
- l'interdiction des chauffages au mazout et au gaz
- de donner la priorité aux rénovations et que les nouvelles constructions deviennent une exception
- l'accélération des rénovations énergétiques avec des aides financières et une protection contre le report des coûts pour les locataires
- la promotion de matériaux de construction durables afin de réduire la production de ciment
- l'obligation de réparer les appareils électroniques



Alimentation et agriculture⁵

Nous demandons:

- l'interdiction de l'élevage intensif
- des mesures pour réduire la consommation de produits animaux
- un soutien aux agriculteur·rice·x·s pour changer de mode de production
- l'obligation pour tous les détaillant·e·x·s de faire don des denrées alimentaires périmées à des institutions d'utilité publique

Place financière et commerce de matières premières

La **place financière suisse** produit 20 fois plus d'émissions que l'ensemble de la Suisse au niveau national ou plus de 2% des émissions globales de gaz à effet de serre. (Klima-Allianz Schweiz 2019).

Une recherche de Public Eye montre que 245 groupes suisses font du **commerce de charbon** ou exploitent eux-mêmes des mines de charbon. Ainsi, environ 40% du commerce mondial de charbon passe par la Suisse. Cela entraîne des émissions de 5,4 milliards de tonnes de CO2 par an, soit plus de 100 fois les émissions directes de la Suisse (Carbó et al. 2022). D'autres matières premières sont également commercialisées via la Suisse, le pétrole représentant environ 35% du commerce mondial (Public Eye o. J.). Le **commerce des matières premières** s'accompagne également d'une exploitation structurelle du Sud global, d'une destruction locale de l'environnement et de violations des droits humains.

Des groupes comme Glencore et des banques comme l'UBS sont responsables d'une part importante des émissions mondiales de gaz à effet de serre, mais ils ne sont guère réglementés en Suisse. Cet énorme levier ne doit plus rester inexploité.

Nous demandons:

- l'interdiction des investissements dans les énergies fossiles (désinvestissement) pour l'ensemble de la place financière suisse, les banques, les caisses de pension, les assurances et la Banque nationale suisse.
- la transparence sur tous les investissements potentiellement nuisibles au climat.
- l'interdiction du commerce des combustibles fossiles.

⁵ voir aussi le papier de position des Jeunes Vert·e·x·s [Agriculture et système alimentaire](#)



Mesures de captage et de stockage du CO₂

Outre les mesures qui empêchent directement les émissions, il est également question de mesures visant à **éliminer le CO₂ de l'atmosphère** et à le stocker dans des puits. Les puits absorbent les polluants, **les puits de CO₂** sont l'atmosphère, les océans, les plantes et les sols. Dans l'atmosphère, le CO₂ entraîne la crise climatique, les mers s'acidifient. Le reboisement des forêts et l'agriculture qui produit de l'humus peuvent servir de puits naturels pour stocker le CO₂ de l'atmosphère. Cependant, de nombreuses forêts continuent d'être détruites et des marais asséchés. Les technologies permettant d'extraire artificiellement le CO₂ de l'atmosphère et de le stocker (CCS, Carbon Capture and Storage) sont aujourd'hui encore très coûteuses et ne sont pas envisageables à grande échelle. Au lieu de filtrer le CO₂ de l'atmosphère, on pourrait le capturer directement à la source, car la concentration y est beaucoup plus élevée. Mais seule une partie du CO₂ peut être capturée, et ces processus sont également très énergivores et coûteux. Le stockage définitif du CO₂ capturé est soumis aux mêmes incertitudes et risques que les déchets nucléaires. Toutes ces approches ne peuvent pas être une alternative pour éviter les émissions de CO₂. Elles devront probablement être utilisées pour compenser les dernières émissions inévitables, par exemple dans l'agriculture, et atteindre ainsi le zéro net (Hänggi 2018).

Financement des mesures contre le réchauffement climatique

Les coûts de la protection du climat sont, à long terme, bien inférieurs à ceux qu'entraînerait une crise climatique non maîtrisée (von Eichenhorn 2024). De plus, de nombreuses mesures permettent de créer des synergies entre la protection du climat et d'autres préoccupations environnementales, la santé ou la qualité de vie. Entre d'un côté la limitation des coûts et, de l'autre, la préservation de notre qualité de vie, la priorité devrait être claire.

En dépit de cela, le passage à une société climatiquement neutre aura un coût au cours des prochaines années. Pour que les mesures soient acceptées par la majorité, il est important de **répartir ces coûts de manière équitable**. L'un des principes est que les personnes qui ont profité par le passé de la crise climatique doivent payer. Il s'agit notamment des **grands groupes** qui, pendant des décennies, ont fait des bénéfices avec les combustibles fossiles et sur le dos de la collectivité et qui, en Suisse, ont pu profiter en partie du système d'échange de quotas d'émission. Les **personnes trop riches** sont également responsables d'une part disproportionnée de la crise climatique, c'est pourquoi les impôts sur la fortune et les successions doivent être développés, comme le demande, par exemple, l'initiative pour l'avenir de la Jeunesse Socialiste Suisse.

Les mesures de protection du climat peuvent en outre être financées par:

- l'argent qui pourra être économisé par l'arrêt immédiat des investissements publics nuisibles au climat, comme l'extension des autoroutes, et des subventions, par exemple pour l'aviation.
- la partie de la taxe sur le CO₂ qui n'est pas redistribuée ainsi qu'une extension de celle-ci.
- un impôt sur les bénéfices excessifs pour les groupes énergétiques qui ont profité de l'augmentation des prix du pétrole due à la guerre en Ukraine.



Gestion des conséquences de la crise climatique

Mesures d'adaptation en Suisse

En plus de la protection du climat, des mesures sont nécessaires dès aujourd'hui pour protéger les personnes concernées par les conséquences de la crise climatique. Il est important que ces **mesures d'adaptation** soient efficaces à long terme, qu'elles ne renforcent pas elles-mêmes la crise climatique et que les acteur·rice·x·s concerné·e·x·s soient impliqué·e·x·s dans les processus de décisions. Tout le monde n'est pas menacé au même degré par les conséquences de la crise climatique, les mesures d'adaptation doivent en tenir compte, c'est-à-dire, protéger les régions et les groupes de population particulièrement exposés et compenser les inégalités accentuées par la crise climatique. Les mesures d'adaptation doivent également être financées de manière équitable.

Nous demandons:

- que l'agriculture soit soutenue pour faire face aux conséquences de la crise climatique (p.ex. pertes de récoltes)
- que la protection contre les inondations soit améliorée, par exemple, par la renaturalisation des bordures de rivières
- que les infrastructures dans les régions de montagne soient adaptées
- que des moyens soient mis à disposition pour la reconstruction après des catastrophes
- la formation d'unités de sauvetage spécialisées en cas d'événements extrêmes qui pourraient p.ex. venir de la protection civile ou du service civil
- que les villes soient désimperméabilisées et végétalisées afin d'éviter les îlots de chaleur
- que des alternatives durables et indépendantes de la neige soient encouragées dans le tourisme
- que les élèves, les apprenti·e·x·s et les travailleur·euse·x·s dont le lieu d'étude ou de travail ne peut être refroidi bénéficient d'un congé en raison de la chaleur, en particulier pour les professions telles que les personnes travaillant dans le bâtiment ou encore les jardinier·ère·x·s qui travaillent à l'extérieur
- que le système de santé publique soit renforcé afin de faire face aux conséquences sanitaires de la crise climatique (p.ex. les vagues de chaleur)



Mesures d'adaptation internationales

La Suisse a une **responsabilité historique** dans la crise climatique et dispose de nombreux moyens financiers et techniques. Elle doit donc soutenir les pays du Sud global, souvent plus touchés par les conséquences de la crise climatique. Ces mesures ne doivent pas pour autant reproduire des structures néocoloniales.

Nous demandons:

- que la Suisse mette à disposition des moyens suffisants sous forme de réparation et d'indemnisation envers les pays du Sud global
- que la Suisse s'engage en faveur de l'annulation de la dette des pays du Sud global

Fuite et migration⁶

Aujourd'hui déjà, des personnes sont contraintes de **fuir** en raison des **conséquences de la crise climatique**. Cette situation va encore s'aggraver dans les années et les décennies à venir (UNHCR 2022). Parallèlement, il n'existe encore pratiquement aucune **protection juridique** pour les personnes concernées et aucune solution internationale au problème.

La crise climatique provoque des **changements graduels**, tels que la salinisation des sols et des nappes phréatiques, la désertification progressive, l'élévation du niveau de la mer ou l'aggravation de la pénurie d'eau, et elle **augmente le risque d'événements soudains** tels que les inondations ou les cyclones, qui peuvent forcer les gens à prendre la fuite (UNHCR 2022).

Les personnes les plus touchées par l'exil climatique sont les plus pauvres dans les pays du Sud, car ces régions sont plus fortement touchées par les conséquences de la crise climatique et les personnes sont souvent directement dépendantes des ressources naturelles, par exemple lorsqu'elles vivent de l'agriculture. Face aux mêmes changements provoqués par la crise climatique, il existe des groupes de population qui disposent de ressources suffisantes pour surmonter la crise sans migrer. En même temps, il existe des groupes de population qui n'ont pas les ressources ou les capacités nécessaires pour migrer, par exemple, parce que la crise climatique les prive des revenus de l'agriculture. Ces derniers sont appelés **Trapped Populations**. Les personnes les plus touchées n'ont parfois même pas la possibilité de migrer. Les possibilités de migration et les risques liés à la crise climatique dépendent de l'intersectionnalité des différentes formes de discrimination. Lors de catastrophes climatiques telles que les inondations dans le Sud, les femmes ne peuvent souvent pas fuir et sont alors plus vulnérables, car elles ont moins accès aux moyens de transport et aux systèmes d'alerte et ont la responsabilité de subvenir aux besoins de leurs proches.

⁶ voir aussi le papier de position des Jeunes Vert·e·x·s [Politique de migration](#)



De nombreuses personnes réfugiées continuent à vivre après leur fuite dans des pays qui sont très fortement touchés par les conséquences de la crise climatique. Les personnes en fuite font souvent partie des groupes sociaux les plus vulnérables (UNHCR 2024). Jusqu'à présent, il n'existe pratiquement aucune **protection juridique** pour les personnes qui fuient les conséquences de la crise climatique. Seule la Convention de Kampala de l'Union africaine mentionne le climat comme motif de fuite dans sa définition des déplacé·e·x·s interne·x·s et exige une protection pour les personnes concernées (bpb 2019).

Nous demandons:

- que la Suisse reconnaisse la crise climatique comme motif de fuite, qu'elle accorde une protection juridique et des voies de fuite sûres pour les personnes concernées
- que la Suisse s'engage au niveau international pour les droits et la protection des réfugié·e·x·s climatiques



Sources

Amtliches Bulletin der Bundesversammlung (1986). *Interpellation Wick, CO2-Anstieg in der Atmosphäre*. Interpellation. Consulté le 05.08.2024

<https://www.amtsdruckschriften.bar.admin.ch/viewOrigDoc/20015067.pdf?ID=20015067>.

BAFU (2020a). *CO2-Abgabe*. Page Web. Consulté le 05.08.2024

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/de/home/themen/klima/fachinformationen/verminderungsmassnahmen/co2-abgabe.html>.

BAFU (2020b). *Emissionshandelssystem (EHS)*. Page Web. Consulté le 05.08.2024

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/de/home/themen/klima/fachinformationen/verminderungsmassnahmen/ehs.html>.

BAFU (2024). *Treibhausgasinventar der Schweiz*. Page Web. Consulté le 12.08.2024

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/de/home/themen/klima/zustand/daten/treibhausgasinventar.html>

bpb Bundeszentrale für politische Bildung (2019). *Rechtliche Schutzmöglichkeiten für "Klimaflüchtlinge"*.

Page Web. Consulté le 12.08.2024

<https://www.bpb.de/themen/migration-integration/kurzdossiers/283563/rechtliche-schutzmoeglichkeiten-fuer-klimafluechtlinge/#footnote-target-15>.

Carbó, Adrià Budry und Robert Bachmann (2022). *Die Schweiz auf ihrem Kohleberg*. Rapport de Public Eye. Consulté le 13.08.2024

https://www.publiceye.ch/fileadmin/doc/Rohstoffe/2022_PublicEye_DieSchweizAufihremKohleberg_Report.pdf.

Carbon Budget Calculator (2024). *Country Carbon Budgets*. Page Web. Consulté le 09.08.2024

<https://carbonbudgetcalculator.com/country.html?country=Switzerland>.

CarbonMajors (2024). *The Carbon Majors Database*, Launch Report.

Copernicus (2024a). *New record daily global average temperature reached in July 2024*. Page Web. Consulté le 2.8.2024

https://climate.copernicus.eu/new-record-daily-global-average-temperature-reached-july-2024?utm_source=socialmedia&utm_medium=ig&utm_id=news--record-temperature-0724&utm_campaign=feed.

Copernicus (2024b). *Copernicus: May 2024 is the 12th consecutive month with record-high temperatures*. Page Web. Consulté le 2.8.2024

<https://climate.copernicus.eu/copernicus-may-2024-12th-consecutive-month-record-high-temperatures>.

De Silva-Schmidt, Fenja (o. J.). *Warum der Klimawandel behinderte Menschen besonders trifft*. Page Web. Consulté le 24.08.2024

<https://www.helmholtz-klima.de/aktuelles/warum-der-klimawandel-behinderte-menschen-besonders-trifft>.

DKK (o. J.) *Wie das Klima erforscht wird*. Page Web. Consulté le 12.08.2024

<https://www.deutsches-klima-konsortium.de/klima-themen/klimaforschung.html>.

Europaparlament (o. J.). *A Guide to Climate Change Negotiations*. Page Web. Consulté le 12.08.2024

https://www.europarl.europa.eu/infographic/climate-negotiations-timeline/index_en.html



FAO - Food and Agriculture Organization of the United Nations (2023). *The status of women in agrifood systems*. Page Web. Consulté le 12.08.2024
<https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/317db554-c763-4654-a0d3-24a8488bbc3a/content/cc5343en.html>.

GML Global Monitoring Laboratory (2024). *Trends in CO₂, CH₄, N₂O, SF₆*. Page Web. Consulté le 10.08.2024
<https://gml.noaa.gov/ccgg/trends/mlo.html>.

Hänggi, Marcel (2018). *Null Öl. Null Gas. Null Kohle. Wie Klimapolitik funktioniert*. Rotpunktverlag.

IPCC /GIEC (2023). *Zusammenfassung für die politische Entscheidungsfindung*. In: *Klimawandel 2023: Synthesebericht. Beitrag der Arbeitsgruppen I, II und III zum Sechsten Sachstandsbericht des Zwischenstaatlichen Ausschusses für Klimaänderungen*. Deutsche Übersetzung auf Basis der Version vom März 2023. Deutsche IPCC-Koordinierungsstelle, Bonn; Die Luxemburger Regierung, Luxemburg; Bundesministerium für Klimaschutz, Umwelt, Energie, Mobilität, Innovation und Technologie, Wien; Akademie der Naturwissenschaften Schweiz SCNAT, ProClim, Bern; April 2024. Consulté le 13.08.2024
https://www.de-ipcc.de/media/content/IPCC_AR6_SYR_DE_barrierefrei.pdf.

Klima-Allianz Schweiz (2016). *Klima-Masterplan Schweiz*. Consulté le 12.08.2024
https://www.klima-allianz.ch/wp-content/uploads/Klima-Allianz_Schweiz_Masterplan-1.pdf.

Klima-Allianz Schweiz (2019). *Finanzplatz Schweiz: Klimahebel beträgt 20-faches der Inlandemissionen*. Note explicative. Consulté le 12.08.2024
<https://www.klima-allianz.ch/wp-content/uploads/Klimahebel-Finanzplatz-Hochrechnung-1.pdf>.

Kowalzig, Jan, Mara Brückner und Manuel Schmitt (2023). *Klima der Ungleichheit*. Étude d'Oxfam Allemagne. Consulté le 12.08.2024
<https://www.oxfam.de/system/files/documents/20231120-oxfam-klima-ungleichheit.pdf>.

MeteoSchweiz (2024). *Klimawandel*. Page Web. Consulté le 22.07.2024
<https://www.meteoschweiz.admin.ch/klima/klimawandel.html>.

NCCS (2018). *CH2018 - Klimaszenarien für die Schweiz*. National Centre for Climate Services, Zürich. Consulté le 12.08.2024
<https://www.nccs.admin.ch/nccs/de/home/klimawandel-und-auswirkungen/schweizer-klimaszenarien/broschuere-bestellen.html>.

Oxfam International (2005). *The tsunami impact on women*. Oxfam International. Consulté le 12.08.2024
<https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/115038/bn-tsunami-impact-on-women-250305-en.pdf?sequence=1>.

PIK - Potsdam-Institut für Klimafolgenforschung (2023). *Kippelemente – Großrisiken im Erdsystem*. Page Web. Consulté le 09.08.2024
<https://www.pik-potsdam.de/de/produkte/infothek/kippelemente/kippelemente>.

Public Eye (o. J.). *Die Rohstoff-Drehscheibe Schweiz*. Page Web. Consulté le 12.08.2024
<https://www.publiceye.ch/de/themen/rohstoffhandel/schweiz/rohstoff-drehscheibe>.

Rohrer, Jürg (2021). *Klimaerhitzung: Welchen Beitrag können Eigenverantwortung bzw. politische Massnahmen leisten?*. Étude de ZHAW - Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften. Consulté le 12.08.24



<https://digitalcollection.zhaw.ch/server/api/core/bitstreams/9182f0d6-915f-40e3-a2aa-a7b8a3947086/content>.

Ritchie, Hannah (2019). *Who has contributed most to global CO2 emissions?* Page Web. Consulté le 09.08.2024 <https://ourworldindata.org/contributed-most-global-co2#article-citation>.

Schmidt, Katharina (2023). *Raúl Krauthausen über die Klimakrise: „Behinderte Menschen sind die ersten Opfer“*. Interview. Page Web. Consulté le 24.08.2024 https://utopia.de/raul-krauthausen-ueber-die-klimakrise-behinderte-menschen-sind-die-ersten-opfer_515950/.

Schöne, Andrea (2021). *Inklusion in Zeiten der Klimakrise*. Page Web. Consulté le 24.08.2024 <https://dieneuenorm.de/gesellschaft/inklusion-in-zeiten-der-klimakrise/>.

Schweizer Parlament (2024a). *24.054 Erklärung des Nationalrates. Urteil des EGMR « Verein KlimaSeniorinnen Schweiz u.a. vs Schweiz»*. Consulté le 12.08.2024 <https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20240054>.

Schweizer Parlament (2024b). *24.053 Erklärung des Ständerates. Urteil des EGMR « Verein KlimaSeniorinnen Schweiz u.a. vs Schweiz»*. Consulté le 12.08.2024 <https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20240053>.

Schweizer Parlament (2024c). *22.061 CO2-Gesetz für die Zeit nach 2024. Révision*. Consulté le 12.08.2024 <https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20220061>.

SPIEGEL (2005). *Tsunami tötete bis zu viermal mehr Frauen als Männer*. Article de journal. Consulté le 12.08.2024 <https://www.spiegel.de/wissenschaft/mensch/opferzahlen-tsunami-toetete-bis-zu-viermal-mehr-frauen-als-maenner-a-362711.html>.

von Eichenhorn, Christoph (2024). *Klimaschutz käme günstiger als Klimaerwärmung*. Article de journal dans le Tagesanzeiger. Consulté le 12.08.2024 <https://www.tagesanzeiger.ch/kosten-klimaschutz-kaeme-guenstiger-als-klimaerwaermung-538878581789>.

Tiefenbacher, Alex und Luca Mondgenast (2023). *Emissionshandelssystem: Eine Flatrate auf Monsteremissionen*. Article de journal dans "Das Lamm". Consulté le 05.08.2024 <https://daslamm.ch/emissionshandelssystem-eine-flatrate-auf-monsteremissionen/>.

Tiefenbacher, Alex (2024). *Am heissen Brei vorbeidebattiert*. Article de journal dans "Das Lamm." Consulté le 05.08.2024 <https://daslamm.ch/am-heissen-brei-vorbeidebattiert/>.

Tiefenbacher, Alex (2022). *Die CO2-Abgabe: Der hohle Kern der Schweizer Klimapolitik*. Article de journal dans "Das Lamm." Consulté le 05.08.2024 <https://daslamm.ch/die-co2-abgabe-der-hohle-kern-der-schweizer-klimapolitik/>.

UNHCR (2022). *Global Trends Report 2021*. Rapport. Consulté le 12.08.2024 <https://www.unhcr.org/media/global-trends-report-2021>.

UNHCR (2024). *Global Trends Report 2023*. Rapport. Consulté le 12.08.2024 <https://www.unhcr.org/global-trends-report-2023>.



Table des figures

Figure 1 : PIK - Potsdam-Institut für Klimafolgenforschung (2023). *Kippelemente – Großrisiken im Erdsystem*. Page Web. Consulté le 09.08.2024

<https://www.pik-potsdam.de/de/produkte/infothek/kippelemente/kippelemente>.

Figure 2 : MeteoSchweiz (2024). *Klimawandel*. Page Web. Consulté le 22.07.2024

<https://www.meteoschweiz.admin.ch/klima/klimawandel.html>.

Figure 3 : Kowalzig, Jan, Mara Brückner und Manuel Schmitt (2023). *Klima der Ungleichheit*. Étude d'Oxfam Allemagne. Consulté le 12.08.2024

<https://www.oxfam.de/system/files/documents/20231120-oxfam-klima-ungleichheit.pdf>.